

Une analyse du projet de bouclier anti-missile américain et de ses conséquences sur le droit du désarmement et les relations russo-américaines

Gérard AIVO*

Le projet de bouclier anti-missile américain dont les ambitions viennent d'être revues à la baisse par le nouvel occupant de la maison blanche, était l'une des grandes priorités du gouvernement de Georges Bush. Ce projet est né en 1957 avec le programme *Ballistic Antimissile Boost Interceptor (Bambi)* et a été désactivé en 1976 faute d'essais concluants. Il fut réactivé en pleine guerre froide sous l'instigation du Président Ronald Reagan qui a créé le 23 mars 1983 l'Initiative de Défense Stratégique (IDS) que d'aucuns appellent la « *guerre des étoiles* ». Ce projet de déploiement de bouclier anti-missile visait à protéger le territoire américain contre toute attaque de missiles soviétiques. Mais après l'effondrement de l'URSS, le projet perd de sa pertinence et fut abandonné en 1993 par le Président Bill Clinton qui opta pour un système réduit, le *National Missile Defense (NMD)*¹, centré sur la protection des forces armées. A cet effet, il signa le 23 juillet 1999 le *National Missile Defense Act* qui prévoit la construction d'un bouclier antimissile dès que la technologie le permettra. A cette époque, le projet était imprécis et faute de testes concluants, fut mis en « *veilleuse* » et laissé au soin du prochain président. Quelques mois après son accession au pouvoir, le Président Georges W. Bush relance activement le projet dans le but officiel de contrer les nouvelles menaces que représentent le terrorisme et les « *Etats voyous* ». En effet, réitérant les engagements pris pendant la campagne électorale, Monsieur Bush a confirmé dans un discours prononcé devant la *National Defense University* à Washington le 1^{er} mai 2001 que son administration était déterminée à développer et déployer une forme de bouclier anti-missile dans les meilleurs délais afin de « *contrer les différentes menaces du monde d'aujourd'hui* »². Cette vision n'est pas partagée par les autorités russes qui ont vivement protesté contre le projet de déploiement d'un tel bouclier qui risque de compromettre leur force de dissuasion militaire. Pour marquer son mécontentement, la Russie a décidé de développer elle aussi un bouclier antimissile à Kaliningrad, à l'Ouest du pays. Elle n'y a

* L'auteur est doctorant au Centre de droit international, et chargé d'enseignement à l'Université Jean Moulin Lyon III.

¹ Moins ambitieux que le précédent, ce système ne vise pas à contrer les attaques massives de missiles nucléaires, mais des attaques isolées.

² S. Kauffmann, « Georges W. Bush militarise l'espace », *Le Monde* N° 300, juillet-août 2001, p. 1.

renoncé qu'après la décision du nouveau président, Barack Obama, de « réviser » à la baisse les ambitions de son pays sur le système de bouclier.

Mais le projet de bouclier américain est-il en phase avec le droit du désarmement dont les Etats-Unis sont l'un des principaux artisans ? Constitue-t-il une réponse adéquate aux nouvelles menaces que font peser le terrorisme international et les Etats « capricieux » sur la sécurité internationale et principalement sur celle des USA ? Enfin, quelles incidences peut avoir la récente décision de révision du projet prise par le président américain, sur le droit du désarmement et les relations russo-américaines fortement dégradées ?

Il est évident que le projet de bouclier anti-missile qui a pour vocation de renforcer la sécurité des Etats-Unis, ne participent pas en revanche à la consolidation du droit du désarmement (I). La modification du projet de bouclier participera donc, sans doute, non seulement à la limitation de la course aux armements notamment entre les Etats Unis, la Russie et la Chine, mais aussi et surtout, au réchauffement des relations diplomatiques entre les Etats Unis et la Russie (II).

I) Le projet de bouclier antimissile américain sous l'ère Bush : une entorse au droit du désarmement malgré son intérêt stratégique

La décision prise par le Président Georges Bush de relancer le projet de bouclier antimissile, ne s'inscrit pas dans la ligne des engagements internationaux des Etats Unis dans le cadre du droit du désarmement (A), même si les nouvelles menaces qui pèsent sur la sécurité des Etats-Unis semblent, *a priori*, militer en faveur d'un tel projet (B).

A- La remise en cause du droit du désarmement par le projet de bouclier

Les Etats-Unis sont conscients du préjudice que la mise au point d'un bouclier antimissile pourrait porter au droit du désarmement, mais face aux nouveaux enjeux sécuritaires ils ont fait le choix de la remise en cause de certaines conventions en la matière, notamment le Traité ABM (anti-missiles balistiques) signé le 26 mai 1972 par les USA et l'ex-URSS³. Ce traité

³ Ce traité conclu en 1972 par Richard Nixon et Léonid Brejnev dans le cadre des négociations sur la limitation des armes stratégiques et complété par le Protocole du 3 juillet 1974, est valable pour une durée illimitée. Il constitue l'un des deux volets du traité SALT I et vise notamment à limiter le nombre d'armes stratégiques

interdit non seulement le déploiement d'un système global⁴ de défense anti-missile sur leur territoire respectif, mais aussi en mer, dans l'air et dans l'espace extra-atmosphérique ou sur des plates-formes terrestres mobiles ainsi que son transfert à d'autres Etats ou le déploiement sur leurs territoires.

Il faut dire que les attentats du 11 septembre 2001 ont été un véritable catalyseur dans la priorité accordée au projet et à l'accélération de sa mise en œuvre. Nous en voulons pour preuve le retrait des Etats-Unis du traité ABM peu après les attentats du 11 septembre⁵, malgré les protestations de la Russie et de la Chine⁶ qui voient dans ce projet un risque pour leur propre système de défense et pour leur force de frappe. Mais le Président Bush était allé encore plus loin en projetant d'installer en Pologne et en République Tchèque d'ici 2012, respectivement une batterie de dix « intercepteurs » (ou missiles anti-missiles) et un radar servant à détecter les tirs de missiles. Cette décision a déclenché la colère du gouvernement russe qui, non seulement juge inutile un tel bouclier compte tenu des objectifs qui lui sont assignés⁷, mais surtout n'apprécie pas la projection de son implantation partielle en Pologne et en Tchéquie qu'il considère comme ses « périmètres immédiats » de sécurité.

Le président Bush avait essayé tant bien que mal de rassurer ses partenaires sur le fait que le bouclier ne les vise pas, en affirmant que la principale menace n'émane plus aujourd'hui des milliers de missiles soviétiques mais « *d'un petit nombre de missiles aux mains des Etats les*

offensives telles que les missiles intercontinentaux. En revanche, signé en 1979, le traité SALT II qui en est la suite et qui vise une limitation qualitative des armes stratégiques, n'est jamais entré en vigueur à cause du refus de ratification par le Sénat américain en représailles à l'invasion de l'Afghanistan par l'armée Russe en décembre 1979.

⁴ Si le traité interdit le déploiement global, c'est à dire sur tout le territoire d'un Etat (comme l'envisage le projet américain), il autorise en revanche chaque Partie à conserver un site comportant 100 intercepteurs pour protéger sa capitale ou une installation de missiles offensifs. La Russie est aujourd'hui le seul pays au monde à disposer d'un système anti-missile opérationnel qui couvre la ville de Moscou. Conçu depuis 1970, ce système a été plusieurs fois amélioré, la dernière version étant opérationnelle depuis 1989. Il s'agit concrètement d'un système à deux étages qui repose sur des intercepteurs de courte et de longue portées équipés d'ogives nucléaires, SH-80 Gazelle et SH-11 Gorgon. Quant aux USA, ils s'étaient contentés d'une base de lancement de missiles balistiques intercontinentaux située au Grand Forks dans le Dakota du Nord.

⁵ Les Etats Unis ont annoncé leur retrait du traité le 13 décembre 2001. Ce retrait prit effet le 13 juin 2002.

⁶ La Chine dispose de 18 missiles balistiques intercontinentaux environ et son arsenal nucléaire est largement moins important que ceux des Etats-Unis. Selon James Lindsey : « *La Chine redoute que ce type de défense ne menace sa faible capacité de dissuasion et renforce la position américaine dans son conflit avec Taiwan* ». Voir James Lindsey, « La politique américaine de défense antimissile : la troisième fois sera-t-elle la bonne ? », *Politique étrangère*, n° 3, 2001, p. 645.

⁷ Le projet de bouclier du Président Bush vise officiellement à neutraliser les missiles de longue portée (missiles intercontinentaux), alors que les pays classés dans « l'axe du mal » par le gouvernement américain, n'en possèdent pas. A ce propos, voir Stéphane Delory, « *Etat de la menace balistique dans les pays proliférants susceptibles de confronter les systèmes antimissiles actuellement déployés* », note n° 06, 2009 : <http://www.frstrategie.org/barreFRS/publications/notes/2009/200906.pdf>, mai 2010

moins responsables », et il faut « *de nouveaux concepts de dissuasion qui reposent sur des forces à la fois offensives et défensives* »⁸. Cela n'a pas convaincu la Russie car, dans son discours de Munich du 10 février 2007, l'ex-président russe, Vladimir Poutine (actuellement premier ministre), a fustigé l'unilatéralisme américain en indiquant que les éléments européens du bouclier sont inutiles contre l'Iran et la Corée du Nord qui ne disposent pas de missiles « inter-continentaux » pouvant atteindre le territoire américain, mais plutôt de missiles de courte et moyenne portées. Il ajoute que le bouclier compromet la force de dissuasion nucléaire russe et risque de pousser à une nouvelle course aux armements. Le 19 février 2007, le Général Solovtsov, commandant des forces de missiles stratégiques, s'est montré plus radicale en déclarant que « *la Russie se réservait le droit de prendre pour cible les installations tchèques et polonaises* »⁹. L'hostilité de la Russie n'a empêché ni le gouvernement tchèque ni celui polonais de signer avec les autorités américaines, respectivement le 8 juillet et le 14 août 2008, des accords relatifs à l'installation partielle du bouclier sur leurs territoires.

En représailles à ces accords, la Russie a déployé de façon temporaire deux bombardiers stratégiques Tu-160 au Venezuela le 10 septembre 2008 sous prétexte d'effectuer des vols d'entraînement avec l'armée vénézuélienne. En outre, elle signe un accord bilatéral avec la Biélorussie le 2 novembre 2008 relatif au développement d'un système commun de défense antimissile. Elle a également menacé de déployer des missiles *Iskander* dans la région de Kaliningrad située entre la Pologne et la Lituanie. Le choix de cette région n'est pas étranger au fait que la Pologne ait accepté d'accueillir une partie des installations du bouclier antimissile américain.

Comme on peut aisément le constater, le projet de bouclier anti-missile américain porte un coup dur au droit du désarmement parce que non seulement il fait table rase du traité ABM de 1972 que Colin Powell qualifie de « *relique de la guerre froide* »¹⁰, mais il fournit surtout un prétexte aux russes qui auraient pu se désengager du traité sur les Forces nucléaires intermédiaires (FNI) du 8 décembre 1987, traité qui interdit la production et le déploiement de missiles nucléaires de portée 500 à 5 500 km. Car, « *de nombreux hiérarques militaires russes souhaiteraient réactiver ce type d'armes pour se prémunir contre de nouvelles menaces,*

⁸ S. Kauffmann, *op. cit.*, p. 1.

⁹ F. Node-Langlois, « Face au bouclier anti-missile américain, craintes et calculs de la Russie de Poutine », *Le Figaro*, 26 mars 2007: www.lefigaro.fr, janvier 2010.

¹⁰ M. Deyra, *Le droit dans la guerre*, Gualiano, Paris, 2009, p. 81.

celles là mêmes évoquées par Washington pour justifier son bouclier »¹¹. En outre, le projet de mise en place de ce bouclier a fragilisé encore un peu plus le Traité de non prolifération nucléaire (TNP) de 1968 surtout après l'échec en 2005 de la Conférence d'examen du TNP. Car, des pays comme l'Iran et la Corée du Nord semblent y trouver une justification au renforcement et au développement de leurs installations nucléaires tout en bénéficiant de la bienveillance de la Chine et de la Russie¹² qui ne sont plus sur la même longueur d'onde que les Etats-Unis qui, eux, risquent de perdre toute légitimité dans leur volonté de les désarmer. Selon Paul-Marie de La Gorce, le projet de bouclier anti-missile américain va déclencher « une nouvelle compétition quantitative et qualitative qui impliquerait, par un engrenage prévisible, l'Inde, le Pakistan et l'ensemble des puissances nucléaires du continent eurasiatique »¹³.

Il apparaît clairement que la course aux armements est l'une des conséquences de la mise en place du bouclier anti-missile américain, ce qui risque de ramener le droit du désarmement 30 à 40 ans en arrière. Et on peut à juste titre s'interroger sur les motivations réelles des Etats-Unis dans l'engagement de ce processus de renforcement de leur capacité de défense qui risque de fissurer l'armada juridique du désarmement dont ils sont, avec les russes, les géniteurs.

B) Les motivations stratégiques et sécuritaires du projet de bouclier

Le choix de Washington de sortir du traité ABM peut surprendre, mais en même temps il était prévisible pour deux raisons : celle officiellement évoquée par le gouvernement Bush, et celle officieuse et stratégique qui vise spécialement la Russie et accessoirement la Chine.

En effet, pour ce qui est de la première motivation, il est vrai que depuis la fin de la guerre froide, les facteurs à risque pour la sécurité des Etats-Unis ont muté. Ce n'est plus la Russie qui constitue un danger immédiat, mais le terrorisme international étatique ou « groupusculaire » d'une part, et la multiplication des armes nucléaires notamment dans les pays classés dans « l'axe du mal » d'autre part.

¹¹ F. Node-Langlois, *op. cit.*, note 9.

¹² Voir G. Aivo, « La question du nucléaire iranien au regard du droit international », *Défense nationale*, juillet 2006, p. 55-62.

¹³ P.-M. de La Gorce, « Washington mise sur le bouclier anti-missile », *Le Monde diplomatique*, septembre 2000.

Il faut signaler que cette prolifération nucléaire en violation du Traité de non prolifération nucléaire (TNP), entraîne une banalisation de la traditionnelle dissuasion nucléaire dont notamment la Russie et les Etats Unis se sont targués jusqu'ici. Convaincus donc que la dissuasion nucléaire ne suffit plus à « assagir » les nouveaux Etats détenteurs ou potentiels détenteurs de l'arme nucléaire, mais surtout que cette dissuasion est inadaptée à la lutte contre le terrorisme et les Etats qui le soutiennent, les Etats-Unis pensent avoir trouvé la parade dans le système de bouclier anti-missile, même si certains experts doutent de l'efficacité technique de ce dernier¹⁴ tandis que d'autres y trouvent des avancées technologiques¹⁵. Il faut effectivement reconnaître que depuis la fin de la guerre froide, l'émergence de nouvelles menaces notamment celles issues des entités non étatiques rendent, dans une certaine mesure, obsolète ou tout au moins insuffisante la dissuasion nucléaire. Nous en voulons pour preuve, la récente guerre israélo-libanaise où un groupe armé, le *Hezbollah* libanais considéré comme un « groupe terroriste » notamment par Israël et les Etats-Unis, a mis en échec à coup de missiles *Katioucha* la redoutable armée israélienne qui a toujours remporté jusque là ses duels avec les armées régulières des pays arabes. La bombe atomique israélienne n'a donc pas suffi à intimider ce groupe islamiste. Si on peut donc comprendre la volonté du gouvernement américain de se doter de nouveaux moyens de sécurité et de dissuasion, en revanche, on ne peut que déplorer que ce soit au prix d'une entorse douloureuse et dangereuse au droit du désarmement dont les conséquences néfastes ont été précédemment analysées.

La seconde motivation plausible semble être les appareils de puissance retrouvés par la Russie depuis l'accession de Vladimir Poutine au pouvoir en mars 2000, et la montée en puissance spectaculaire de la Chine. En effet, bien qu'une guerre entre russes et américains soit improbable à cause du risque de destruction mutuelle, certains politiques américains n'excluent pas une attaque surprise massive de la part de la Russie qui neutraliserait la capacité défensive et offensive des Etats-Unis. Cette idée n'est pas nouvelle et trouve ses racines dans la guerre froide. Selon Xavier Pasco, « *La nécessité de s'armer contre l'éventualité d'une 'attaque surprise' incapacitante trouvait alors en John Kennedy un avocat*

¹⁴ Au sujet des difficultés techniques liées à la mise en place du système de bouclier anti-missile, voir P. Beaudet, « La face cachée du bouclier anti-missile », *Alternatives*, 12 oct. 2004, disponible sur : www.alternatives.ca/article1465, janvier 2010 ; X. Pasco, « La national missile défense aux Etats-Unis ou la difficulté à bâtir un nouvel ordre mondial », Ministère français des affaires étrangères, 2000, p. 767. Disponible sur : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/FD001411.pdf>, mai 2010.

¹⁵ C. Grand, « *La France face au débat sur la défense antimissile* », n° 05, 2009, p. 4 : <http://www.frstrategie.org/barreFRS/publications/notes/2009/200905.pdf>, mai 2010

éloquent (...) »¹⁶. D'où la nécessité selon certains politiques notamment républicains, d'aller au-delà de l'équilibre des forces fondé sur la dissuasion nucléaire en se dotant de nouveaux moyens pouvant leur conférer une avance stratégique sur leur ennemi. Selon John Warner, l'ex-président républicain de la commission sénatoriale sur les forces armées, la défense américaine doit « se débarrasser des arguments dépassés, y compris des idées selon lesquelles la défense stratégique est incompatible avec la stabilité stratégique, la dissuasion nucléaire et le contrôle des armements. De tels arguments n'ont de sens que si l'on pense devoir pérenniser la destruction mutuelle assurée (M A D) comme le pilier de notre politique stratégique. Je pense que la destruction mutuelle assurée doit être remplacée par une politique plus réaliste et pragmatique »¹⁷. La guerre russo-géorgienne est aujourd'hui un des arguments avancés à l'appui de cette thèse. Cette guerre s'est soldée par l'occupation de l'Ossétie du Sud et de l'Abkhazie par la Russie qui a reconnu par la suite officiellement leur indépendance le 26 août 2008. Cela a suscité de vives protestations des Etats-Unis et de l'Union Européenne. Inflexible sur sa position, le nouveau président russe, Dmitri Medvedev¹⁸, s'est même dit prêt à une nouvelle guerre froide¹⁹.

La remontée en puissance de la Russie n'est donc pas pour rassurer les Etats-Unis qui, grâce à un bouclier antimissile, auront un avantage militaire d'importance sur les russes. En effet, si le bouclier atteint une parfaite efficacité technique, il pourrait permettre à l'armée américaine d'intercepter lors d'une guerre avec la Russie, les missiles à ogive nucléaire russes depuis leur base de lancement, les empêchant ainsi d'atteindre leurs cibles. Mais cette interception est impossible depuis le territoire des Etats-Unis à cause de la distance qui sépare les deux pays. Pour être efficace, le radar de ce bouclier antimissile doit couvrir tout le territoire de la Russie afin d'intercepter tout missile russe d'où qu'il vienne. On peut donc imaginer que c'est pour rapprocher le système de bouclier du territoire russe que les américains ont opté pour son implantation partielle en Pologne et en République Tchèque. Selon Louri Zaïtsev, « *avant même leur retrait du traité ABM de 1972, les Etats-Unis ont entrepris des démarches concrètes en vue de déployer à proximité des frontières russes des radars destinés à enregistrer les départs de missiles et à désigner des objectifs aux intercepteurs. Le premier radar de ce genre a été déployé en Norvège (Have Stare). Et si les radars qui devront être*

¹⁶ X. Pasco, *op. cit.*, p. 761.

¹⁷ J. Warner, cité par *Congressional Quarterly*, 12 août 2000, p. 1973.

¹⁸ Medvedev est élu président de la Russie en mars 2008.

¹⁹ <http://tempsreel.nouvelobs.com/actualites/international/europe/20080826.OBS8870/>, février 2010.

installés en République Tchèque ont les mêmes performances que le radar norvégien, ils balaieront pratiquement tout le territoire russe jusqu'à l'Oural »²⁰.

Cependant, concernant l'efficacité du bouclier, les Etats-Unis sont encore techniquement loin du compte. Les résultats des essais effectués par le haut commandement militaire américain sont mitigés²¹. Il faut reconnaître que *« la tâche consistant à identifier une ogive volant dans un nuage de leurres est incroyablement difficile sur le plan technique et tout porte à croire que ce problème n'aura pas de solution dans un proche avenir. Aucun système de défense antimissile ne sera efficace si la plupart des missiles ne sont pas détruits sur le secteur actif, autrement dit à la phase initiale de leur vol. Cette phase permet leur détection la plus efficace (grâce au rayonnement infrarouge de leurs propulseurs) ainsi que le pointage des intercepteur »²²*. Il apparaît alors logique qu'une guerre entre les Etats-Unis et la Russie impliquerait nécessairement les pays d'accueil des radars que l'armée russe aura intérêt à neutraliser dès le début du conflit afin de conserver tout son potentiel militaire.

Loin de toute analyse spéculative, il faut dire que les Etats-Unis ont toujours fait de la sécurité des américains une priorité absolue. C'est pourquoi, à notre avis, le renforcement des capacités défensives des Etats-Unis et donc la recherche de nouveaux systèmes de dissuasion est, dans tous les cas, la raison principale qui explique le « coup de canif » porté au droit du désarmement qui n'en est pas à son premier « saignement ». Avec l'élection du nouveau Président des Etats-Unis, une nouvelle page de l'histoire du bouclier américain semble ouverte car, Barack Obama a décidé d'abandonner le projet initial plus ambitieux, pour lui substituer un bouclier contre les missiles de courte et de moyenne portées. Cette décision qui satisfait les autorités russes et chinoises a déjà des effets positifs tant sur le droit du désarmement que sur les relations des Etats-Unis avec les puissances concurrentes, notamment la Russie.

²⁰ L. Zaïtsev, « La défense antimissile américaine de A à Z », www.armees.com, février 2010.

²¹ Certains essais d'interception expérimentale de missiles ont échoué notamment en 2002, 2004, 2005 et 2007.

²² *Ibid.*

II) Les conséquences positives de la révision du projet de bouclier antimissile sur le droit du désarmement et les relations russo-américaines

L'annonce de la révision à la baisse du projet de bouclier antimissile américain le 17 septembre 2009 a surpris la communauté internationale. Cette décision du Président Obama d'orienter le bouclier antimissile contre les missiles de courte et moyenne portées, constitue un revirement radical par rapport à l'importance et à l'énergie que son prédécesseur a accordées à ce projet²³.

Cette décision de révision du projet de bouclier produit déjà des effets positifs aussi bien sur la consolidation du droit du désarmement (A), que sur les relations russo-américaines qui se sont nettement améliorées ces derniers temps (B).

A- Le renforcement du droit du désarmement par le « nouveau » projet de bouclier

La nouvelle orientation du projet de bouclier américain favorise le renforcement droit du désarmement. En effet, cette annonce faite par Barack Obama semble avoir arrêté la course aux armements dans laquelle s'étaient lancées les autorités russes. La Russie s'est réjouie de cette décision du président américain et, en gage de bonne volonté, le chef de l'Etat russe a annoncé le vendredi 25 septembre 2009 qu'il renonce aussi à son programme anti-missile à Kaliningrad.

En outre, le Président russe qui, lors des discussions à l'occasion de la visite de Barak Obama à Moscou le 6 juillet 2009, conditionnait tout accord sur un nouveau traité START à la question du bouclier antimissile américain, n'avait plus de raison de bloquer les négociations à ce sujet. Les deux pays sont tombés d'accord dans le cadre des négociations dudit traité, de réduire d'un tiers leur arsenal nucléaire d'ici les sept prochaines années²⁴. L'accord préalable signé le 6 juillet 2009 prévoit de rabaisser à une fourchette de 1500 à 1675 le nombre de têtes nucléaires (contre 2200 actuellement) et entre 500 à 1100 pour les vecteurs (missiles intercontinentaux, sous-marins et bombardiers stratégiques). Les négociations en vue de formaliser le traité se sont accélérées depuis l'annonce officielle du Président américain en

²³ Selon Camille Grand, le financement du programme antimissile était de dix milliards de dollars par an sous la présidence Bush, C. Grand « *La France face au débat sur la défense antimissile* », n° 05, 2009, p. 4 : <http://www.frstrategie.org/barreFRS/publications/notes/2009/200905.pdf>, mai 2010

²⁴ Actuellement, les Etats-Unis possèdent 2 200 ogives nucléaires stratégiques et la Russie 2 800.

septembre 2009 de renoncer au projet de bouclier antimissile initial. Elles ont abouti à l'adoption du traité START II signé le 8 avril dernier²⁵. Dans la foulée, le Sommet de Washington sur la sécurité nucléaire tenu les 12 et 13 avril 2010 à l'initiative du Président Obama, a réuni une cinquantaine d'Etats et vise à sécuriser en quatre ans les matériaux fossiles susceptibles d'être détournés par des terroristes. Dans ce cadre, le Canada, le Chili, le Mexique et l'Ukraine se sont engagés à transmettre aux Etats Unis et à la Russie de l'uranium hautement enrichi pour son retraitement afin de le mettre en sécurité. Le succès de ce sommet doit beaucoup à la présence des présidents chinois et russe qui ont partagé les craintes du gouvernement américain et ses objectifs. Dans son discours de clôture, le Président américain a affirmé que *« le peuple américain sera plus en sécurité, le monde sera plus sûr grâce aux mesures que nous avons prises »*²⁶

Enfin, l'abandon du projet initial de bouclier antimissile par le Président américain est également le prix à payer pour contrer efficacement le programme nucléaire iranien avec la collaboration des russes. La nouvelle administration américaine a bien compris que si l'Iran se dote impunément de l'arme nucléaire, cela constituerait une brèche ouverte à d'autres Etats émergents qui pourraient suivre l'exemple sans craindre les protestations des Etats-Unis et de certains Etats de l'Union européenne qui apparaîtraient ainsi comme des « tigres en papier ». La collaboration de la Russie et de la Chine est donc nécessaire et urgente pour mieux isoler l'Iran sur la scène internationale et le contraindre plus efficacement à abandonner son programme nucléaire, ou du moins à en contrôler le développement afin qu'il reste un programme nucléaire civil et non militaire. Jusqu'ici hostiles à toutes sanctions contre l'Iran, les autorités russes se sont sensiblement rapprochées de la position « coercitive » américaine, également défendue par la France. Il convient de rappeler ici que conformément au Traité de non prolifération nucléaire de 1968, l'Iran a le droit de se doter de système nucléaire civil. En revanche, le traité interdit le nucléaire militaire et recommande aux Etats déjà dotés de cette arme d'aller progressivement vers leur propre désarmement. Si depuis lors on a pu constater

²⁵ Les Etats-Unis et la Russie ont signé les Accords START I et START II respectivement le 31 juillet 1991 et le 3 janvier 1993. Ces Accords visent la réduction de leur arsenal nucléaire. Le START I entré en vigueur le 5 décembre 1994 prévoit que chacune des parties devait ramener à 1 600 le nombre de vecteurs et à 6 000 le nombre d'ogives nucléaires. Quant au START II ratifié par les USA le 26 janvier 1996 et par la Russie le 14 avril 2000, il prévoit qu'en 2007 les limites devaient être ramenées à 1 750 pour les missiles intercontinentaux et 3 000 à 3 500 pour les ogives. Mais il n'est finalement jamais entré en vigueur. Le traité START I est arrivé à expiration le 5 décembre 2009, ce qui a justifié les nouvelles négociations. Les présidents Barack Obama et Dimitri Medvedev ont enfin signé le traité START II le jeudi 8 avril 2010 à Prague. Cet accord historique qui succède au START I, prévoit de limiter à 1 550 le nombre d'ogives nucléaires.

²⁶ www.lepoint.fr/actualites-monde/2010-04-14/washington-sommet-nucleaire

que certains Etats tels que les Etats Unis et la Russie se sont désarmés quantitativement, ils ont cependant renforcé qualitativement leur arsenal nucléaire²⁷. Les Etats dotés d'armes nucléaires ne veulent surtout pas que d'autres pays entrent dans ce « club très fermé », conservant ainsi leur avance militaire. La coopération de la Russie et de la Chine est indispensable pour empêcher l'Iran d'y faire son entrée. La « révision » du projet de bouclier antimissile a déjà permis un début de réchauffement des relations russo-américaines et pourra permettre aux américains de convaincre plus facilement les russes de ne pas mettre leur veto aux éventuelles sanctions du Conseil de sécurité contre l'Iran.

Mais l'abandon du projet de bouclier antimissile initial ne fragilise-t-il pas le système de défense des Etats-Unis vis à vis de leurs ennemis ? Il est vrai que l'intérêt de ce dispositif était d'offrir plus de sécurité aux américains. Mais une analyse rigoureuse des avantages et inconvénients du bouclier permet d'affirmer que l'abandon du bouclier initial offre aujourd'hui plus de sécurité aux américains que l'inverse. En effet, ce bouclier avait pour but de contrer les missiles intercontinentaux venant des pays ennemis, notamment ceux rangés dans l'« axe du mal ». Or, les ennemis « déclarés » des Etats-Unis n'en détiennent pas, ils *« possèdent surtout des missiles balistiques à courte portée ou moyenne portée qui menacent davantage les forces américaines déployées à l'étranger que le sol national »*²⁸. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le Président Obama a annoncé le jeudi 17 septembre 2009 que le projet de bouclier sera remplacé par un autre système de protection contre des missiles à courte et moyenne portées ; ce qui rassure le gouvernement russe qui n'exclut plus désormais le renforcement des sanctions contre l'Iran. Les Etats Unis ont donc besoin de la coopération de leurs alliés traditionnels européens mais aussi et surtout du soutien de la Chine et de la Russie pour lutter efficacement contre la prolifération des armes pouvant constituer une véritable menace contre leur sécurité et celle du monde. La polémique à laquelle avait donné lieu le projet initial de bouclier américain était sur le point de produire l'effet inverse : c'est à dire fournir des prétextes aux « ennemis » des Etats Unis de se lancer dans la fabrication d'armes interdites²⁹ et ce, avec le soutien tacite de la Chine et de la Russie.

²⁷ G. Aivo, *op. cit.*, pp. 56-57.

²⁸ J. Lindsey, *op. cit.*, p. 633.

²⁹ Notamment les armes de destruction massive, les armes nucléaires, chimiques ou biologiques.

Il faut également noter qu'en plus d'avoir contribué au renforcement du droit du désarmement, la décision de Barak Obama a permis le « dégivrage » progressif des relations diplomatiques entre les Etats Unis et la Russie.

B- L'incidence de la révision du projet de bouclier sur le réchauffement des relations russo-américaines

La modification du projet de bouclier antimissile par le nouveau président américain n'a pas tardé à avoir des incidences positives sur les relations diplomatiques russo-américaines largement détériorées sous l'ère Bush au point que le Président russe avait affirmé le 26 août 2008 qu'il n'a peur de rien, y compris « *d'une nouvelle guerre froide* »³⁰. Des contacts se sont multipliés ses derniers mois entre les autorités américaines et russes afin de désamorcer les points de discorde et mettre leurs relations sur les rails. Les signes du réchauffement entre les deux pays sont perceptibles sur un certain nombre de dossiers importants tels que la question du programme nucléaire iranien et la guerre en Afghanistan.

Sur la question de la guerre en Afghanistan, la Russie a, lors de la visite du Président Obama à Moscou le 6 juillet dernier, autorisé l'armée américaine à utiliser son espace aérien pour transiter des soldats et du matériel militaire vers l'Afghanistan dans le but de faciliter la guerre de la coalition contre les talibans. Ce raccourci permettra à l'armée américaine d'économiser plus de 133 millions de dollars³¹ et un temps précieux dans la mise en œuvre des opérations militaires sur le terrain. Cet accord est valable un an reconductible automatiquement sous réserve de l'accord des deux parties.

C'est surtout sur la question du programme nucléaire iranien qu'on a assisté à un rapprochement spectaculaire de la position des deux pays sur la nécessité d'imposer des sanctions assez drastiques à l'Iran qui refuse une coopération accrue avec l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) pour un meilleur contrôle du développement de son programme nucléaire. Le véritable problème qui se pose dans le cadre du programme nucléaire iranien est clair : comment garantir à l'Iran son droit au nucléaire civil, tout en l'empêchant d'en profiter pour déployer un système nucléaire militaire ? Pour trouver une

³⁰ Voir note 19.

³¹ M. Tatu, « Le "nouveau départ" des relations russo-américaines », 9 juillet 2009, disponible sur : <http://www.frstrategie.org/barreFRS/publications/chroniques/actualite229.php>, février 2010.

issue à cette crise qui oppose l'Iran aux Etats-Unis et aux pays occidentaux dont notamment la France, l'Allemagne et le Royaume Uni, l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) a soumis le 21 octobre 2009 un projet d'accord à l'Iran. Ce projet prévoit que l'Iran envoie son uranium en Russie qui se chargera de procéder à son enrichissement avant de l'envoyer en France où il sera transformé en combustible. Le but est d'éviter que l'Iran n'enrichisse pas lui-même son uranium à un taux très élevé au point de lui permettre de basculer du nucléaire civil au nucléaire militaire. Le refus de l'Iran d'envoyer son uranium à l'étranger, mais surtout l'annonce par son Président le 6 novembre dernier d'enrichir l'uranium à un taux de 20 % a alarmé les opposants au programme qui ont trouvé un allié de poids : la Russie dont le président, traditionnellement opposé aux sanctions contre l'Iran, n'exclut plus le renforcement des sanctions contre ce dernier. Cette position des autorités russes isole un peu plus l'Iran et fragilise ainsi incontestablement son « rempart » contre les sanctions de l'ONU.

Par ailleurs, les deux pays comptent poursuivre le processus d'approfondissement de leurs relations dans d'autres domaines. En effet, lors de la conférence de presse qui a suivi leur entretien à Moscou le 6 juillet 2009, le Président russe a affirmé que : « *Nous espérons refermer une série de pages difficiles dans l'histoire des relations russo-américaines et en ouvrir de nouvelles* ». Ce à quoi le Président américain a répondu que : « *Sur une série de questions, y compris de sécurité, économiques, énergétiques, environnementales ; les Etats-Unis et la Russie ont plus en commun qu'ils n'ont de divergences* »³². La volonté des deux présidents de travailler ensemble est donc clairement affichée. Pour preuve, l'annonce surprise de l'acceptation de la Roumanie le 4 février dernier d'accueillir en 2015 les missiles SM-3 américains dans le cadre du déploiement du « nouveau » bouclier en Europe³³ n'a suscité qu'une protestation modérée des russes qui souhaitent être associés aux négociations relatives au processus de son installation dans des pays d'Europe de l'Est. Mieux, le Gouvernement russe a refusé le 16 février 2010 la proposition de la République moldave du Dniestr qui demandait aux autorités russes de déployer des missiles près de la frontière avec la Roumanie en réponse à l'acceptation de cette dernière d'accueillir des éléments du bouclier américain.

³² Voir le compte rendu sur :

<http://tempsreel.nouvelobs.com/actualites/international/europe/20090706.OBS3165/>, février 2010.

³³ <http://www.affaires-strategiques.info/spip.php?article2798>, février 2010.

La posture conciliante de la Russie n'est pas étrangère à l'abandon du projet initial de bouclier américain qui était le principal point de discorde entre les gouvernements russe et américain. Ce ralliement précieux, contribuera certainement à infléchir la position radicale des autorités iraniennes qui ne peuvent désormais compter que sur la Chine pour bloquer les résolutions du Conseil de sécurité qui tendront à durcir les sanctions à son égard. Washington est sans doute près du but, mais il lui faudra encore trouver des voies et moyens de rallier le gouvernement chinois afin d'avoir toutes les cartes en main et rendre l'Iran totalement vulnérable aux sanctions américaines et onusiennes. Toutefois, il sera très difficile de convaincre les chinois de se désolidariser de l'Iran dont ils sont dépendants en ressources énergétiques³⁴. De même, dans ce « jeu d'échec » géostratégique, le gouvernement iranien n'a pas encore dit son dernier mot. Car, il sait que la Chine constitue sa « dernière cartouche » dans son bras de fer avec les Etats-Unis, et qu'il a plutôt intérêt à renforcer la dépendance énergétique de la Chine en lui offrant des avantages conséquents. La Chine apparaît alors comme le grand gagnant de ce duel américano-iranien qui, s'il perdure, pourrait faire gagner du temps à l'Iran qui deviendrait alors une nouvelle puissance nucléaire.

Conclusion

Contrairement à ce que l'on peut croire, une trop grande fragilisation du droit du désarmement n'arrangerait pas les Etats-Unis dans la mesure où c'est justement au nom de ce droit qu'ils essaient de contrôler l'armement des Etats dit de « l'axe du mal ». Les traités en matière de désarmement constituent incontestablement le fondement juridique pour empêcher ces derniers de se doter d'armes interdites telles que les armes de destruction massive qui ont servi de faux prétexte au gouvernement américain pour déclencher la guerre contre l'Irak en 2003, ou les armes nucléaires interdites par le Traité de non prolifération nucléaire (TNP) qui donne une base juridique à l'opposition notamment des Etats Unis et de l'Union européenne contre le programme nucléaire iranien. Par conséquent, « (...) *dans leur souhait d'adapter la politique de contrôle des armements à la nouvelle donne internationale, les Etats-Unis devraient se rappeler que les accords formels sont dans leur intérêt* »³⁵. De même, contrairement à l'idée reçue, les Etats-Unis et l'Union européenne ont besoin de la Russie

³⁴ J. Gravereau, « Les nouveaux visages de la Chine », *Enjeux diplomatiques et stratégique*, 2005, pp. 59-60.

³⁵ J. Lindsey, *op. cit.*, p. 644.

pour la sécurité en Europe et dans le monde. Ils ont par conséquent plus intérêt à traiter la Russie en alliée qu'en ennemie³⁶.

Il n'y a pas de doute que le projet initial de bouclier antimissile américain comportait le risque non seulement de déclencher une nouvelle course aux armements qui aurait créé plus de menaces contre la paix et la sécurité internationales, mais aussi d'affaiblir considérablement le droit du désarmement, privant ainsi les Etats-Unis de légitimité et de base juridique crédibles dans leurs efforts de désarmement des pays émergents. En revanche, le « nouveau » projet de bouclier présente deux avantages : répondre aux nouvelles menaces venant des entités non étatiques et des Etats classés dans « l'axe du mal » sans remettre en cause le principe traditionnel de l'équilibre des forces et de la dissuasion nucléaire ; éviter ou limiter la course aux armements jusqu'à nouvel ordre en rassurant notamment la Russie et la Chine.

Mais malgré une atmosphère relativement détendue entre les Etats-Unis et la Russie, il serait naïf de croire que nous sommes entrés dans une nouvelle ère dans les relations diplomatiques entre eux car la détente entre la Russie et les Etats-Unis apparaît généralement comme le silence avant la tempête.

³⁶ S. Sur, « Etats-Unis/Russie : la paille et la poutre », <http://www.afri-ct.org/Etats-Unis-Russie-La-paille-et-la>, février 2010.